

Intervention de  
M. Gérard COLLOMB  
Sénateur - Maire de Lyon  
Président de la Métropole

**CONSEIL de LA METROPOLE**

Vendredi 16 janvier 2015

Mers chers collègues,

Je voudrais à nouveau, en commençant cette séance, rappeler combien, tous ici, nous avons vécu ces deux dernières semaines avec une grande émotion, combien nous nous sommes sentis solidaires de toutes les victimes des attentats commis, solidaires des journalistes de Charlie Hebdo, solidaires des policiers assassinés, solidaires de la communauté juive une nouvelle fois victime de la folie antisémite.

Mais, en même temps, nous avons tous été réconfortés par l'immense sursaut populaire qui a suivi ces attentats.

Permettez-moi de vous dire combien j'ai été fier de notre agglomération lorsque j'ai vu dimanche dernier l'ampleur du rassemblement intervenu à Lyon. Il montrait à quel point la volonté de concorde, la volonté de

solidarité était profonde dans notre agglomération. Il illustre cet humanisme à la lyonnaise qui est la tradition historique de notre ville.

Certes, comme partout en France, il a pu se trouver un certain nombre de personnes et notamment de jeunes pour s'en tenir à l'écart. Il nous faudra dans les temps qui viennent leur expliquer ce qu'ont d'essentiel les valeurs de la République, ce qu'a de précieux la liberté d'expression, ce qu'a de fondamental une laïcité qui permet à chacune et à chacun, sur notre territoire, d'exercer la religion de son choix ou bien de n'en avoir aucune. Oui, nous avons, les uns et les autres, un grand travail d'explication à effectuer. Et dans les semaines et dans les mois qui viennent nous devons tous nous y consacrer.

Mesdames et Messieurs, ces événements tragiques ont évidemment un peu éclipsé ce qui pourtant, constitue une révolution dans notre paysage institutionnel : la naissance depuis le 1<sup>er</sup> janvier de la Métropole de Lyon. Depuis les débuts de la République, nous avons vécu, en effet dans le même paysage familier d'une organisation administrative centrée autour du Département, de la Commune et depuis quelques années de l'intercommunalité. La Métropole de Lyon est une vraie novation juridique puisqu'elle constitue un nouveau type de collectivité, une collectivité d'intérêt particulier dotée de la compétence générale.

Par rapport à l'intercommunalité que nous connaissions, cela crée certes des obligations supplémentaires, à commencer par celle que ses membres, soient désormais élus à partir de 2020 au suffrage universel. Ce qui évidemment ne pourra se faire qu'en respectant les modalités

d'élections définies par une juridiction constante du conseil d'Etat. Et nous en avons déjà amplement discuté.

Mais cela nous garantit de pouvoir agir dans l'avenir dans la plénitude de nos compétences quand la plupart des intercommunalités vont voir leur capacité d'intervention tronquée. Je viens de passer trois jours sur la loi NOTre au Sénat et j'ai vu combien toutes les intercommunalités et même toutes les métropoles qui n'ont pas une base juridique aussi solide que la notre risquaient dans le futur de perdre une grande partie de leurs compétences et donc de leur capacité à mettre en place l'ensemble des politiques qu'elles souhaitent exercer.

Mesdames et Messieurs, oui notre choix de constituer la Métropole de Lyon était le bon. Par la réunion de compétences du Grand Lyon et du Conseil Général va permettre à notre agglomération de passer à une autre échelle. Il va d'abord nous donner des recettes nouvelles.

Désormais, c'est un budget de 3 milliards d'Euros dont nous allons pouvoir disposer.

Il va apporter à la Métropole quelques beaux équipements. De grands Parcs comme Bron Parilly et Lacroix-Laval mais aussi de beaux équipements culturels dont le moindre ne sera pas le Musée des Confluences.

Mais, il va nous permettre surtout de répondre à un défi dont on voit bien combien il est fondamental : Faire que nos Métropoles qui sont créatrices de richesse, (entre 2008 et 2014, se sont les seules qui ont continué à créer de l'emploi privé quand la France en perdait dans le même temps 200.000), puissent aussi être au cœur de politiques de

solidarité, au cœur de politiques d'insertion qui doivent nous permettre de ramener vers l'emploi ceux qui en sont éloignés.

Et c'est fondamental parce que nous savons, même si ce n'est pas la seule raison, que c'est dans le chômage, l'inactivité, l'oisiveté que peuvent commencer les dérives qui amènent à être hors de la société avant de se retourner contre elle.

Au-delà même, c'est l'ensemble des personnes les plus fragiles, personnes âgées, personnes handicapées qui doivent pouvoir bénéficier de toute l'attention de notre collectivité.

Mes chers collègues, notre Métropole est en place. Elle fonctionne. A partir d'aujourd'hui, c'est cela que nous allons continuer. Elle a résisté aux entreprises de ceux qui multipliaient les obstacles pour la voir naître. Car la route a été semée d'embuche. Dans le débat parlementaire d'abord où il nous a fallu résister à certains amendements visant à en dénaturer le contenu. Elle a résisté aux recours déposées devant le conseil constitutionnel.

Les mêmes nous disaient que sa mise en œuvre se ferait de manière chaotique.

On peut voir aujourd'hui que rien de ce qu'on nous annonçait n'a eu lieu : blocage de l'informatique, incapacité à payer les agents ou à servir les allocations à leur bénéficiaire.

Non, tout se met en place tranquillement et quand je dis tranquillement c'est un mot. Car si tout se met en place dans la sérénité c'est grâce à l'engagement assez exceptionnel de tous nos agents, que je tiens à saluer. Mais, donc tout fonctionne. Cela ne suffira sans doute pas à

désarmer toute critique et certains trouveront encore bien d'autres chevaux de bataille.

Peu importe ! A partir de cette première semaine, la mise en place des premières briques qui vont nous permettre de construire cette Métropole en nommant les membres d'une commission permanente qui va constituer désormais notre exécutif. Un exécutif, vous le verrez à la lecture des noms de ceux qui le composent, représente un très large spectre de notre assemblée et montre notre volonté de dépasser les clivages pour construire ensemble l'avenir cette agglomération, pour construire ensemble l'avenir de nos villes et de nos villages, pour faire en sorte que sur le territoire de la Métropole, il y ait pour celles et ceux qui l'habitent encore une meilleure qualité de vie, un meilleur service dans une société qui bouge, qui va de l'avant pour que tous les citoyens de notre agglomération aient quelques fiertés à revendiquer leur appartenance à la Métropole de Lyon, ce qui n'empêchera, bien sur, l'amour de leur ville et de leur village.

Voilà, Mesdames et Messieurs, c'est à nous maintenant de construire tout cela. J'espère que dans nos débats nous saurons dire combien nous en avons la volonté, nous saurons surtout nous montrer dignes de l'immense défi qu'il nous appartient de relever.